

Soutien à la mobilisation des hospitaliers du CHU de Nantes

La Fédération des personnels des services publics et de santé Force Ouvrière et son Groupement Régional des services publics et de santé FO apportent tout leur soutien à notre syndicat FO du CHU de Nantes, à nos syndiqués et à leurs collègues engagés pour certains depuis le 29 février dans la grève.

Quelque soit la spécificité de leurs services, les agents combattent :

- Pour restaurer la qualité des soins qu'ils dispensent et améliorer leurs conditions de travail, en demandant des postes supplémentaires.
- Pour améliorer leurs rémunérations, en revendiquant l'attribution de primes justifiées par les contingences de leurs activités.

Au moment où de tous les établissements monte la volonté de résister au cours austéritaire de la politique gouvernementale (*loi Touraine dite de « modernisation de notre système de santé », baisse des budgets hospitaliers et réduction de l'ONDAM, application du pacte d'austérité et sa déclinaison hospitalière : le plan triennal*), plus que jamais la nécessité s'impose d'un mouvement d'ampleur.

La grève qui se prépare le 31 mars dans un cadre interprofessionnel doit être l'occasion d'organiser le rapport de force nécessaire pour gagner sur les revendications.

Empêcher le gouvernement de mettre en œuvre la loi El Khomri, serait un formidable encouragement à poursuivre la mobilisation pour gagner sur l'amélioration des conditions de travail qui passe par le renforcement des effectifs et obtenir de réelles augmentations de salaires.

La Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé met et mettra tout son poids pour obtenir satisfaction.

Le secrétariat fédéral
Paris le 30 mars 2016

Le secrétariat fédéral

Paris, le 30 mars 2016

(*) ONDAM : Objectif National des dépenses d'Assurance Maladie